

CALENDRIER 2024

Les dates indiquées prennent en compte le délai légal de 15 jours de réflexion par les familles ainsi que le délai de recours

Notification des propositions du conseil des maîtres	au plus tard le 4 avril 2024 (△ date impérative en raison des vacances scolaires)
Remise des réponses des familles à l'école (15 jours)	jusqu'au 22 avril 2024
Notification aux familles de la <u>décision</u> du conseil des maîtres	au plus tard le 03 mai 2024
En cas de contestation de la décision, les parents peuvent formuler un recours motivé (15 jours)	jusqu'au 17 mai 2024
Dépôt des dossiers de recours à la circonscription	au plus tard le 28 mai 2024
Transmission des dossiers de recours à la DSDEN (bureau DAEPS1) par les IEN	au plus tard le 3 juin 2024
Communication des dates de passage par la DAEPS1 auprès des directeurs d'école chargés de transmettre l'information auprès familles	le 10 juin 2024
Commissions d'appel	les 21, 24 et 25 juin 2024
Notification aux familles et aux écoles de la décision du président de la commission d'appel	le 01 juillet 2024